



Entreprises, territoires et environnement

N°62  
NOV  
2009



## Edito

Dans la perspective de la Conférence des Nations Unies sur le climat qui se déroulera à Copenhague du 7 au 18 décembre, et d'une année 2010 consacrée à la biodiversité, Orée a réuni des experts du climat et de la biodiversité lors d'un colloque le 5 novembre dernier.

Orée défend la biodiversité depuis 2006 avec son groupe de travail « entreprises et biodiversité » dont l'objectif est de parvenir au bilan biodiversité des organisations. A l'issue de la première phase du groupe de travail (2006-2008) le guide Intégrer la biodiversité dans les stratégies des entreprises a été publié et le groupe de travail a maintenant entamé la seconde phase de son action, l'élaboration d'une comptabilité des flux de biodiversité dans l'entreprise et entre entreprises.

Dans ce cadre, Orée a noué de nombreux liens avec les acteurs clés de la biodiversité en Europe :

- Orée siège au Comité d'Orientation Stratégique la Fondation pour la Recherche sur la Biodiversité,
- Orée est membre du Conseil d'Administration du Comité pour la Biodiversité présidé par Jean-François Legrand, sénateur et dont Marie Blandin, sénatrice, est secrétaire générale,
- Orée est membre du conseil d'administration de Natureparif, l'agence régionale pour la nature et la biodiversité en Ile de France

Orée participe aux réunions de l'EPBRS\* avec laquelle elle a co-organisé une journée de la Biodiversité le 18 novembre 2008, ainsi qu'aux réflexions sur les enjeux de la mise en place de l'IPBES\*\*, Plateforme intergouvernementale science-politique sur la biodiversité et les services écosystémiques. 2010 sera l'année mondiale de la biodiversité, cette priorité est une des sept priorités de Orée.

Le climat est aussi au premier rang de nos préoccupations. Orée était partenaire de Confrontations Europe (adhérent) le 23 juin dernier à Bruxelles pour la conférence « Le paquet Climat : un moteur pour sortir de la crise ? » et vous pouvez retrouver, sur notre site, l'article « Nouvelle croissance durable » : un défi pour tous publié à cette occasion.

Nous espérons que vous aurez autant de plaisir que nous à lire le compte rendu de ce colloque passionnant qui a permis d'entendre la voix de scientifiques sur les aspects sociaux, économiques mais également politiques de Copenhague. Les actes complets de cet événement ainsi que les vidéos et les présentations interactives sont sur notre site web, rendez vous sur [www.oree.org](http://www.oree.org) !

Ghislaine Hierso, Présidente

\* European Platform for Biodiversity Research Strategy

\*\* Intergovernmental Science-Policy Platform on Biodiversity and Ecosystem services

## Une Rencontre d'Experts sur la biodiversité et le climat avant et après Copenhague

Le Colloque Orée : Biodiversité et climat avant et après Copenhague - Rencontres d'experts s'est déroulé jeudi 5 novembre dernier

avec le soutien de :



et en partenariat avec :



Les actes intégraux de ce colloque sont disponibles sur le site [www.oree.org](http://www.oree.org) en français et en anglais, de même que les vidéos et présentations des intervenants.

Jacques WEBER, économiste au CIRAD, chargé de l'élaboration du programme a sollicité avec Orée des experts du changement climatique, de la biodiversité et des économistes de premier plan pour permettre aux participants de cerner les contours de ce que pourrait être le monde d'après Copenhague.

Cet après midi de conférence fut l'occasion de faire passer auprès des 200 personnes qui composaient le public, des messages forts :

1. sur le caractère de Janus des dynamiques du climat et de la biodiversité,
2. sur les conséquences potentielles d'un échec ou d'un succès de Copenhague,
3. sur les marges de manoeuvre, et les coûts associés.



Danielle NOCHER, Fondatrice et Directrice de la publication de Valeurs Vertes, le magazine du développement durable animait les débats.

Ghislaine HIERSO, Présidente de Orée et Directrice des relations institutionnelles de Veolia Propreté a ouvert le colloque après avoir remercié les partenaires et rendu hommage à Hervé Morize, ancien président de la SAF, structure d'accueil du colloque ce jour là. Elle a souligné que les instances

## Le conseil d'administration a la parole

Membre du conseil d'administration et ancienne présidente d'Orée, Sylvie Bénard, directrice environnement de LVMH Moët Hennessy Louis Vuitton était partenaire du colloque Orée sur le climat et la biodiversité du 5 novembre dernier.

Essences des parfums, vignobles de Cognac, de Champagne ou de régions lointaines, cuirs précieux, tout pousse les Maisons du Groupe LVMH à protéger la biodiversité et préserver la beauté des paysages.

Une telle tâche ne peut s'accomplir sans l'ouverture, le partage de bonnes pratiques et la collaboration avec des collectivités locales, des associations, d'autres entreprises. C'est donc tout naturellement que LVMH soutient les initiatives d'Orée sur le sujet : le guide intégrer la biodiversité dans les stratégies des entreprises sorti à l'automne 2008 et le Colloque Climat et biodiversité en 2009.

Sylvie Benard précise : *Dans le domaine de l'ethnobotanique par exemple, les actions mises en place dans de nombreux pays comme le Vietnam ou Madagascar contribuent à la préservation de certaines espèces végétales et au développement économique car réalisées avec des associations et des partenaires locaux.*

*Autre exemple, quand Domaine Chandon Australie plante des espèces végétales rares dans la zone marécageuse de la Yarra River, il contribue au maintien d'espèces animales en danger telles que le Growling Grass Frog ou le White Bellied Sea Eagle, il le fait en partenariat avec les autorités locales.*

LVMH s'est associé dès 2006 au Groupe de travail Orée sur la biodiversité, pour partager ses actions avec les participants, enrichir sa propre réflexion et trouver les moyens de les faire passer plus rapidement au niveau stratégique. Tout temps gagné pour faire avancer les pratiques permettant de sauvegarder la biodiversité est un temps précieux.

Contact : Sylvie Benard  
Email : [s.benard@lvmh.fr](mailto:s.benard@lvmh.fr)

internationales, européennes et nationales n'ont pas assez pris en compte ces dernières années la question de l'érosion de la biodiversité, et rappelé les travaux du Groupe de travail Biodiversité et économie de Orée depuis 2006.

Hervé LE TREUT, directeur de l'Institut Pierre-Simon Laplace, membre de l'Académie des Sciences et membre du GIEC, a expliqué que le problème climatique constitue un problème d'échelle. Les quatre rapports du GIEC font apparaître une grande stabilité des enseignements pouvant être



P.1  
Une Rencontre  
d'Experts



P.2  
Une Rencontre  
d'Experts



P.3  
AGENDA



P.4  
Interview  
de Jacques Weber

# Spécial Colloque

## Une Rencontre d'Experts

### >>> Suite

tirés des modèles utilisés pour la prévision du changement climatique : ces études convergent pour indiquer qu'une augmentation de température de 2 à 6°C est probable d'ici la fin du siècle. Or de nombreuses études ont confirmé l'existence d'un seuil de danger, établi à 2°C : si l'évolution de la température moyenne du globe était supérieure à ce niveau, le système se modifierait et évoluerait de façon moins contrôlable. La limitation à moins de 2°C du réchauffement climatique impose d'agir dès les prochaines années, et en tout cas avant 2050, date après laquelle il sera trop tard. Dans le même temps, l'attente accroît les problèmes d'adaptation et risque d'écartier les positions des différents pays. Les années qui viennent sont donc des années clés pour la prise de décisions sur ces sujets.

**Sylvie JOUSSAUME**, chercheur au CNRS et directrice du Groupement d'Intérêt Scientifique Climat et Société, a rappelé que la température moyenne ne constitue qu'un des éléments du changement climatique : les caractéristiques (fréquence, intensité) des événements climatiques extrêmes seront également modifiées. La probabilité de vagues de chaleur est ainsi appelée à augmenter, y compris dans des pays comme la France, de même que leur intensité.

Sur le plan sanitaire, les incertitudes sont plus grandes encore qu'en ce qui concerne les impacts sur les écosystèmes. Sur le plan économique, des travaux montrent que la perte de PIB serait d'autant plus grande que la fréquence et l'intensité des événements extrêmes seraient élevées. Ils montrent aussi que les pays ayant une forte capacité à investir pourraient endiguer ces effets économiques, tandis que ceux qui n'ont pas cette capacité risquent d'être touchés de façon plus profonde. Nous faisons donc face à deux enjeux :

- un enjeu d'atténuation (mitigation), afin de limiter l'ampleur des changements climatiques.
- un enjeu d'adaptation, afin de réduire la vulnérabilité de la planète au changement climatique.

**Christian de PERTHUIS**, professeur associé à l'université Paris IX Dauphine, a souligné que deux tiers environ des émissions mondiales de gaz à effet de serre proviennent de la façon dont nous produisons et utilisons l'énergie. Un tiers de ces émissions provient du système agro-forestier. Or si la production et l'utilisation d'énergie donnent lieu à la mise en place d'instruments économiques efficaces, nous en sommes encore loin concernant le système agro-forestier.

La conférence de Copenhague pourra être considérée comme un succès si elle donne naissance à un dispositif prenant le relais du protocole de Kyoto mais plus efficace que celui-ci, ce qui suppose de :

- élargir les engagements (aux pays émergents, notam-

ment, avec lesquels un échange ne pourra s'instaurer que si les Etats-Unis commencent par entrer dans le dispositif) ;

- mettre en place des transferts économiques et financiers, en utilisant la « rente carbone » ;
- intégrer l'agriculture et la forêt ;
- intégrer les questions d'adaptation, longtemps reléguées au second plan : il s'agit d'identifier les mécanismes économiques et financiers à mettre en place au niveau international afin de financer des études et des méthodes permettant d'adapter les pays les plus vulnérables au changement climatique.



Danielle Nocher, Christian de Perthuis, Hervé Le Treut

Comme l'a expliqué **Paul LEADLEY**, directeur du laboratoire d'écologie systémique et évolutive au sein de l'université Paris XI-Orsay, les études cherchant à illustrer l'impact du changement climatique montrent que le taux d'extinction de diverses espèces devrait augmenter de façon considérable au cours des prochaines décennies. Si les facteurs d'extinction sont connus (perte d'habitat, espèces invasives, surexploitation, pollution), le changement climatique pourrait devenir le facteur primordial de perte de biodiversité à l'échelle planétaire. Le taux de perte de biodiversité qui pourrait lui être attribué fait toutefois l'objet de vives controverses au sein de la communauté scientifique et aucun chiffre ne fait consensus sur ce point.

Une chose est sûre : le changement climatique entraîne de nombreuses évolutions et migrations d'espèces. Un aspect moins souvent étudié concerne l'impact de la biodiversité sur le changement climatique. Il existe trois grands mécanismes par lesquels la biosphère peut modifier le climat :

- la modification du type de végétation et de la composition des systèmes aquatiques, qui peut modifier les flux des gaz à effet de serre ;
- la variation de la hauteur de la végétation, qui peut modifier les échanges d'eau et de chaleur entre la végétation et l'atmosphère ;
- l'émission dans l'atmosphère de particules par les êtres vivants et par les activités humaines (par exemple des composés organiques volatils), qui peut modifier la formation des nuages.

Enfin, les quatre grands scénarios socio-économiques étudiés dans le cadre du Millenium Ecosystem Assessment montrent que les actions de mitigation du climat pourraient entraîner une perte de biodiversité à l'horizon 2050.

**Jean-François SOUSSANA**, chercheur à l'INRA, a rappelé que la sous-alimentation atteint déjà un milliard de personnes dans le monde, selon la FAO. En 2008, les stocks mondiaux de grains ont été réduits à 40 jours de consommation et il est possible que le changement climatique ait joué un rôle dans cette situation. Un enjeu crucial réside donc dans la façon dont la production alimentaire mondiale parviendra à s'adapter au changement climatique. D'ores et déjà, la progression des rendements du blé ralentit en Europe et en Inde, sous l'effet de la sécheresse et de la variabilité du climat. Ce risque d'accroissement de l'insécurité alimentaire mondiale appelle une approche intégrative, liant les impacts du changement climatique, l'adaptation et l'atténuation du changement climatique. Or le potentiel futur d'atténuation des émissions nettes de CO2 résidera, pour une part importante, dans le secteur de l'agriculture et des forêts et de l'utilisation des terres.

Il précise que nous sommes face à de nouvelles frontières scientifiques, telles que la biologie moléculaire de l'adaptation, qui reste largement à explorer, ou les biotechnologies d'atténuation des émissions et les biotechnologies d'adaptation.

**Philippe CHALMIN**, professeur à l'université Paris IX Dauphine, a observé que, selon les dernières projections, la population mondiale comptera 9,1 milliards d'individus en 2050 et près de 10 milliards en 2070. Les termes du défi alimentaire mondial sont ainsi posés : nous devons être capables de multiplier par deux la production agricole de la planète. Face à ce défi, l'outil de production est composé d'une surface agricole utile, soumise à diverses contraintes, d'une matière première indispensable (l'eau) et de sols confrontés à un risque croissant d'épuisement, ce à quoi s'ajoutent la sécheresse et des accidents climatiques de plus en plus récurrents.

La première solution envisageable consiste à accroître la surface agricole utile à l'échelle mondiale, la seconde, de raisonner à surfaces agricoles utiles constantes. Dès lors, il n'est pas d'autre perspective viable que l'augmentation des rendements laquelle implique nécessairement un recours croissant aux biotechnologies.

**Jacques WEBER**, co-président du groupe de travail Orée sur la biodiversité et chercheur au CIRAD, a souligné que la biodiversité ne réside pas dans les espèces mais dans la dynamique d'interactions entre organismes, dans des milieux qui sont eux-mêmes en changement. Nous aurons besoin de modèles pour penser des phénomènes aussi complexes. Le déclin des populations animales pose, parmi d'autres problèmes, le défi de l'accélération des processus, que l'on observe aussi dans le cas du changement climatique. Le problème ne réside pas tant dans la disparition d'une espèce que dans celle d'une somme d'interactions avec d'autres espèces, dont nous ignorons tout (à un instant donné et dans la durée). La vie est, certes, adaptative. On peut néanmoins se demander jusqu'à quel niveau d'accélération des changements elle est capable de s'adapter.

Nous vivons dans un monde dans lequel la création de richesses repose essentiellement sur l'érosion d'un capital naturel : la destruction de celui-ci accroît le PIB, de même que la réparation des destructions précédentes. La communauté internationale pourrait décider de changer de modèle, afin de faire advenir un monde dans lequel la création de richesses serait issue de la maintenance ou de l'amélioration du potentiel naturel. C'est pourquoi une réforme des organisations internationales est indispensable, sur la base de principes d'équité internationale, étant entendu que la somme de régulations nationales n'aboutira jamais à une régulation mondiale. Il préconise de basculer les régulations du travail et des outils de travail vers les consommations de nature.

Les leçons de cette conférence ont été tirées avec humour par **Marie BLANDIN**, Sénatrice et Vice-Présidente du Comité pour la biodiversité, qui a conclu que ce n'est plus de confort mais de survie dont on doit débattre à Copenhague en décembre 2009 et à Nagoya en 2010. Elle a rappelé que la construction d'un consensus solide sur le diagnostic et l'action reposera sur les faits scientifiques, les observations dynamiques et le partage populaire de ce savoir. Pour ce faire, il est indispensable d'accepter la complexité, la communauté de destins du Nord et du Sud, et notre étroite dépendance des écosystèmes ; elle précise qu'il était temps de prendre les chemins d'une autre vie, où il est prouvé que l'on s'y épanouit beaucoup plus.



Paul Leadley, Philippe Chalmin, Danielle Nocher, Jean-François Soussana, Jacques Weber



## GT Biodiversité

L'Association Orée a créé en 2006, en collaboration avec l'IFB, le groupe de travail Entreprises et Biodiversité. Rassemblant entreprises, collectivités locales et associations, son but est d'intégrer la biodiversité dans les stratégies d'entreprise pour en assurer la viabilité.

La phase 1 du groupe de travail s'est achevée en 2008 avec la publication du guide Intégrer la biodiversité dans les stratégies d'entreprise et la création d'un Indicateur d'Interdépendance de l'Entreprise à la Biodiversité (IIEB) qui a donné lieu à de nombreuses expérimentations. Actuellement, le groupe de travail entame la phase 2 dont l'objectif est de co-construire un Bilan Biodiversité des Organisations (BBO). Les participants travaillent sur l'élaboration d'une comptabilité des flux de biodiversité et de services écosystémiques (BSE) pour une entreprise et pour des entreprises en interaction. Cette comptabilité permettra d'analyser les relations entre le monde de l'entreprise et celui du vivant et de modifier la vision des activités humaines dans la biodiversité. A terme, cela aidera les entreprises, pouvoirs publics et consommateurs à modifier leurs comportements à profitabilité égale ou supérieure.

Dans le cadre de la Phase 2 du Groupe de travail « Entreprises et biodiversité », Veolia Environnement et Orée ont coréalisé un article et une étude de cas portant sur la comptabilité de la biodiversité et des services écosystémiques du point de vue de l'entreprise. Ces publications ont été soumises à la Phase 2 de l'étude TEEB (The Economics of Ecosystems and Biodiversity), pour prise en compte dans le rapport D3 destiné à sensibiliser le monde de l'entreprise.

Vous pouvez retrouver cette étude sur le site Orée :

- Gonzalez, G., Houdet, J., 2009. Accounting for biodiversity and ecosystem services form a management accounting perspective. Integrating biodiversity into business strategies at a wastewater treatment plant in Berlin . Veolia Environnement Orée, 18p.

Ainsi que deux autres disponibles également à partir du site Orée :

- Houdet, J., Pavageau, C., Trommetter, M., Weber, J., 2009. Accounting for changes in biodiversity and ecosystem services from a business perspective. Preliminary guidelines towards a Biodiversity Accountability Framework. Ecole Polytechnique, Department of Economics, 63p.  
<http://hal.archives-ouvertes.fr/docs/00/43/44/50/PDF/2009-44.pdf>

- Houdet, J., Trommetter, M., Weber, J., 2009. Changing business perceptions regarding biodiversity: from impact mitigation towards new strategies and practices. Cahier no 2009-29. Ecole Polytechnique, Department of Economics. 28p.

En savoir plus sur le groupe de travail entreprises et biodiversité : <http://www.oree.org/economie-biodiversite.html>

Contact : Joël Houdet  
[houdet@oree.org](mailto:houdet@oree.org)



## Nouveaux adhérents

Ils viennent de rejoindre Orée :

Colas France, Gondwana, Groupe Merceron, FSC France

Retrouvez leur contact et la liste complète des adhérents, entreprises, collectivités, associations, sur [www.oree.org](http://www.oree.org)

## AGENDA QUELQUES DATES À RETENIR



### ■ DU 1 AU 4 DÉCEMBRE

Rejoignez-nous sur le salon POLLUTEC à Paris Villepinte!

Hall 5A / Allée J / Stand n°025.

Retrouvez également Orée pour des conférences :

### ■ 1 DÉCEMBRE de 10h15 à 11h15

Les Trophées seront remis sur le plateau TV par Madame Jouanno, Secrétaire d'Etat chargée de l'Ecologie avec également Monsieur Jean-Paul Ventere organisateur des Prix, Monsieur Fellous Directeur PME PMI Services du Crédit Coopératif, Ghislaine Hierso Présidente de Orée et Thomas Mahias chargé de mission Prix Entreprises et Environnement.

de 12h15 à 13h30

Forum Buy&Care: pour une conférence sur les enjeux de la chaîne de contrôle relative aux documents de communication imprimée.

### ■ 2 DÉCEMBRE de 15h45 à 16h30

Forum Buy&Care: pour une conférence sur : L'éco-conception, une démarche accessible pour les TPE, PME et PMI. Intervient lors de cette conférence animée par Catherine Ronge, trésorière de l'association et directrice d'O2 France.

Jean-Baptiste Puyou, dirigeant et fondateur d'EVEA  
Norbert Capdevielle, directeur de Négoc Conseil

### Emballage

Nicolas Turpin, Président Fondateur d'Eko Events, l'événement durable

### ■ 3 DÉCEMBRE

Village Mobilité: pour une présentation du guide Orée ADEME : Le plan de déplacement inter-entreprises, un outil de management de la mobilité sur les zones d'activités animée par Paul Schalchli.

### ■ 9 ET 10 DÉCEMBRE

Colloque ingénierie écologique: déchets : nuisances ou ressources? [www.ingenierie-ecologique.org](http://www.ingenierie-ecologique.org)

### ■ 16 DÉCEMBRE

Club Orée-CG 34 à Montpellier: l'éco-conception des produits et services pour les TPE, PME et PMI

### ■ 11 JANVIER 2010

Lancement à Berlin de l'Année Internationale de la Biodiversité

### ■ 20 JANVIER 2010

Conférence nationale sur les indicateurs du développement durable dans le cadre de la Commission de concertation CNIS - CESE - MEEDDM sur les indicateurs du développement durable nationaux dont Orée est partie prenante.

### ■ FIN JANVIER 2010

Présentation du guide Orée - ADEME : Le plan de déplacement inter-entreprises, un outil de management de la mobilité sur les zones d'activités

### ■ 4 FÉVRIER 2010

Club Orée-CG 34 à Montpellier: L'intégration de la biodiversité dans les stratégies des entreprises

### ■ 18 ET 19 MARS 2010

Comité d'Orientation Stratégique de la FRB.

### ■ 18 ET 19 MARS 2010

PRODURABLE en partenariat avec Orée [www.produrable.com](http://www.produrable.com)

### ■ 22 ET 23 MARS 2010

Forum FEDERE 2010: le 9ème Forum Européen pour le Développement durable et une Entreprise Responsable, en partenariat avec Orée

### ■ 14 AVRIL 2010

Club Orée-CG 34 à Montpellier: Prendre en compte l'environnement dans le transport et la logistique

### ■ 10 AU 12 MAI 2010

Conférence française pour la Biodiversité dans le cadre de l'Année Internationale de la Biodiversité (Chamonix)

### ■ 18 AU 29 OCTOBRE 2010

COP 10 de la Convention sur la Diversité Biologique à Nagoya, Japon

# Présentation des partenaires

## Rencontre avec Jacques Weber

Directeur de recherche au CIRAD, chargé de conférences à l'Ehess et l'université Paris 6, co-président du groupe de travail Orée sur la biodiversité.

**A quelques jours du sommet de Copenhague, vous avez réunis pour le colloque Orée du 5 novembre dernier des scientifiques et économistes pour parler des enjeux politiques, mais aussi économiques et sociaux du climat et de la biodiversité. Ces deux thématiques, climat et biodiversité sont rarement mises en parallèle, pourquoi ?**

Les communautés scientifiques ne sont pas les mêmes et travaillent ensemble depuis assez peu de temps. Le schéma de pensée dominant était (est encore) le suivant: (1) les humains sont face à la nature et séparés d'elle (2) les activités humaines bouleversent la "nature" et aboutissent à des émissions de gaz à effet de serre en accélération depuis la révolution industrielle, (3) Les gaz à effet de serre modifient le climat (4) le climat impacte la dynamique de la biosphère (5) ces changements du climat et de la biosphère impactent les activités et le bien-être humain. Le schéma est linéaire, respectant bien une chaîne de causes et d'effets. Considérer que (1) les humains font partie de la biodiversité, (2) que la dynamique de la biodiversité fait le changement climatique qui rétroagit sur la biodiversité est moins évident et complexifie le problème (ce qui ne veut pas dire le rendre plus compliqué.)

**On entend parler en avance de «l'échec de Copenhague», mais échec ou succès, quelles en seront les conséquences ?**

Si par échec on entend l'absence de "protocole de Copenhague" en fin de conférence, c'est possible. Mais de toute façon, pour qu'un engagement international sur le climat ait une réelle portée, il faudra réformer le système des organisations internationales, et cela ne se fera pas à Copenhague. Il faut donc se préparer à ce que Copenhague soit un succès en ce qu'elle aura posé et entériné toutes les conditions nécessaires à un accord global qui, je pense, ne sera pas signé au Danemark. Par contre, l'urgence est telle et commence à être suffisamment appréciée au plan politique pour que l'on puisse espérer cet accord global dans l'année suivant Copenhague. Mais qui sait ...

**Vous êtes également co-président du groupe de travail entreprises et biodiversité de Orée, après la production à l'automne 2008 du guide « intégrer la biodiversité dans les stratégies des entreprises » quels sont les grands axes de la deuxième phase de ce groupe ?**

Dans cette seconde phase, le groupe de travail s'est donné pour objectif la conception d'un système comptable permettant de suivre les flux de biodiversité dans l'entreprise, puis, je l'espère, entre entreprises. De nombreux travaux sont en cours sur les relations entre entreprises et biodiversité. Abordant la question en termes de "risques et opportunités", ces travaux, passionnants, abordent la question du point de vue de l'investisseur. Les travaux du GT Orée viennent en complément de ces travaux avec un point de vue gestionnaire. C'est un travail difficile mais qui devrait aboutir en 2010 et je salue l'engagement d'entreprises dans cette réflexion qui trouvera son aboutissement dans la possibilité de réaliser des "bilans biodiversité" des entreprises dans un futur que j'espère proche.



Les Prix Entreprises & Environnement sont organisés par le Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement Durable et de la Mer (MEEDDM), et l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) en partenariat avec l'association Orée et le Crédit Coopératif.

## PALMARÈS 2009

Catégorie «Ecoproduit pour le développement durable»

Prix Ecoproduit pour le développement durable 2009  
**BIO CREATION** pour la « Palette Logistique »

Contact: Marc LANCIAUX – Président  
05 53 77 21 70 [ml.biocrea@free.fr](mailto:ml.biocrea@free.fr)

Mention spéciale du jury  
**AUBRILAM S.A.S.** pour le mat d'éclairage public « Moshi »

Contact: Jacques Gouteyron – Directeur développement  
06 88 20 16 51 [gouteyron@aubrilam.fr](mailto:gouteyron@aubrilam.fr)

Catégorie « Management et initiatives pour le développement durable »

Prix Management et initiatives pour le développement durable 2009  
**EURO-NAT** pour sa politique globale de développement durable

Contact: Séverine DAUJAM – Attachée de direction  
04 75 67 25 54 [severine.daujam@euro-nat.com](mailto:severine.daujam@euro-nat.com)

Mention spéciale du jury  
**BOTANIC** pour l'évolution générale de son offre

Contact: Stéphane D'halluin – chargé de mission développement durable  
04 50 31 28 93 [sdhallu@botanic.com](mailto:sdhallu@botanic.com)

Catégorie « Technologies économes et propres »

Prix Technologie économe et propre 2009  
**LES ATELIERS DE L'ARGOAT** pour sa transformation de graisses animales en bio-combustible

Contact: Joël TINGAUD – Président Directeur Général  
02 97 40 05 41 [joel.tingaud@wanadoo.fr](mailto:joel.tingaud@wanadoo.fr)

Mention spéciale « Traitement des rejets atmosphériques »  
**LANXESS ELASTOMERES** pour sa réduction de composés organiques volatils

Contact: Michel VITRE – Responsable environnement  
02 35 39 47 60 [michel.vitre@lanxess.com](mailto:michel.vitre@lanxess.com)

Mention spéciale « Technologie et développement durable »  
**CLUB MEDITERRANE** pour la mise en place d'un traitement écologique de ses eaux usées

Contact: Agnès WEIL – Directrice Développement Durable  
01 53 35 33 13 [agnes.weil@clubmed.com](mailto:agnes.weil@clubmed.com)

Catégorie « Coopération internationale pour le développement durable »

Prix Coopération internationale pour le développement durable 2009  
**SIGNALETHIQUE** pour le développement d'une offre de cadeaux d'affaires issus du commerce équitable

Contact: Laurie DONAT – Chargée de communication  
04 78 94 14 70 [l.donat@signaethique.fr](mailto:l.donat@signaethique.fr)

